# PATRIMONIA 21ème Convention annuelle des professionnels du patrimoine

## Sommaire

[L’économie numérique : un challenge urgent pour notre modèle économique européen 2](#_Toc400103866)

## L’économie numérique : un challenge urgent pour notre modèle économique européen

Introduction

* *Jean-Marc BOURMAULT, Directeur des partenariats, Patrimonia*
* *Cédric DECOEUR, BFM Business*

Intervenants

* *Hugues LE BRET, COMPTE NICKEL, Président du Comité de Surveillance de Financière des Paiements Electroniques*
* *Denis PAYRE, Cofondateur de Business Objects, Cofondateur de Kiala, Président et cofondateur de Croissance Plus et Fondateur de Nous Citoyens*

##### Introduction

Jean-Marc BOURMAULT

Je tenais à ouvrir cette première conférence, en ayant une pensée émue pour Thierry Moreau, qui nous a quittés en ce début d’année de manière brutale. Je profite de ma présence à la tribune pour vous souhaiter la bienvenue à cette 21ème édition de Patrimonia, qui se caractérise par quelques nouveautés :

* un nombre croissant d’ateliers et de tables rondes ;
* la création d’un espace dédié à la silver économie.

Avant de laisser la parole à Cédric Decoeur, je tenais à remercier Hugues Le Bret et Denis Payre pour leur présence. Enfin, je vous souhaite, à toutes et à tous, une excellente convention.

Cédric DECOEUR

Je vous remercie pour votre présence à cette première conférence de Patrimonia. A l’heure où la France est confrontée à une dépense publique forte, où la Banque Centrale Européenne doit faire des choix majeurs et où les Etats-Unis, qui vivent des subsides de la FED depuis 2008, sont peut-être en train d’assister aux dernières heures des prêts à taux zéro, le monde des placements doit s’interroger.

Les jalons de demain se dessinent aujourd’hui : il nous faut donc des « découvreurs », pour nous aiguiller, nous guider et nous stimuler. Certains d’eux sont à mes côtés aujourd’hui.

La présente conférence se déroulera en trois temps :

* un tour d’horizon du contexte actuel ;
* un exposé de nos deux invités sur des thématiques qui leur tiennent à cœur ;
* une séance dédiée aux questions / réponses, d’abord à la tribune, ensuite avec vous.

##### Focus sur le panorama actuel

Cédric DECOEUR

Denis Payre, quel est votre regard sur l’économie mondiale, qui vit au rythme des banques centrales ?

Denis PAYRE

Si l’économie mondiale vit au rythme des banques mondiales, elle se porte plutôt bien. La FED a récemment annoncé sa volonté de mettre un terme à ses politiques non conventionnelles, du fait du redémarrage de l’économie américaine. Pour sa part, la BCE, qui a également engagé ce type de politique, essaie de faire baisser l’Euro, essentiellement à la demande des pays de l’Europe du Sud. En effet, ni l’Allemagne, ni les pays d’Europe du Nord n’ont de problèmes avec le niveau de l’Euro. Ce dernier est devenu, en Europe du Sud et notamment en France, le bouc émissaire de nos dirigeants politiques, qui préfèrent le stigmatiser, plutôt que se préoccuper de nos problèmes de compétitivité ou de dépenses publiques.

L’économie mondiale ne se porte pas si mal. La Suisse, à une centaine de km d’ici, connaît le plein emploi, avec :

* un taux de chômage de 2,5 % (plus de 10 % en France) ;
* un taux de chômage des jeunes à 6 % (25 % en France) ;
* une économie extrêmement innovante ;
* un salaire médian à 5 000 euros (1 800 euros en France).

Sans aller au bout du monde, des économies se portent bien, notamment lorsque les affaires publiques sont convenablement gérées. Malheureusement, l’économie française est aujourd’hui l’homme malade de l’Europe.

Cédric DECOEUR

Hugues Le Bret, quel regard portez-vous sur l’économie mondiale ?

Hugues LE BRET

Cette année, le déficit de la France ne représentera pas 3 % de son PIB. Il devrait être supérieur à 4 %. Il devrait en aller de même en 2015. Le taux de croissance devrait s’établir à 0,4 % en 2014 et, au mieux, à 0,8 % en 2015 selon les économistes.

Les objectifs du plan d’économie de l’Etat, à 50 milliards d’euros, ne seront pas atteints. D’ailleurs, le dernier discours de politique générale marquait déjà, sur ce plan, une inflexion. Ainsi, la France n’a pas les moyens de lancer une politique de relance, de financer l’innovation ou de financer des projets. Cette attrition de ses moyens devient préoccupante.

En parallèle, la croissance mondiale s’établit à 3,5 %. La France, dans ce contexte, figure en queue de peloton. Elle s’avère incapable de se réformer et d’affronter les vrais sujets, contrairement à ce qu’ont su faire l’Espagne et l’Italie.

Après ce panorama négatif, il me semble possible de vous apporter quelques éléments d’optimisme. Ainsi, la situation est devenue tellement grave qu’elle provoque des contreréactions. Au plan macro, la BCE, il y a 10 jours, prêtait aux banques à -0,15 % sur quatre ans : force a pourtant été de constater que les banques ne se sont pas bousculées au guichet, puisque seuls 85 milliards d’euros ont été appelés. Le système bancaire actuel, après les crises qu’il a traversées, s’est assaini. De fait, les banques européennes sont en bonne santé. Solvables, elles ont vu leurs fonds propres augmenter de manière considérable. Elles ont donc les moyens de financer l’économie.

Le peuple n’attend plus rien de notre Etat déliquescent qui n’a plus aucune autorité. Il a donc décidé de se prendre en main. Je me déplace fréquemment en tant que représentant de l’association Bleu Blanc Zèbre ou du mouvement Nous Citoyens : je peux vous affirmer qu’il existe une multitude de projets à tous les niveaux, qu’ils renvoient à l’entreprenariat social ou à l’entreprenariat capitalistique. Nombre de fonds d’investissements en *private equity* ont levé de l’argent, pour financer l’économie, le capital et les actions. En effet, le Livret A s’effondre et les emprunts se font à taux négatif.

Je crois en un sursaut national, non pas porté par le monde politique, incapable de réformer et faisant preuve d’une démagogie permanente, mais par le peuple, qui a compris qu’il n’avait plus rien à attendre. L’an passé ainsi, les CDI signés ne représentaient que 5 % du total des contrats de travail signés.

Dans le secteur financier enfin, le *cash* est le moyen de paiement qui se développe le plus fortement en ce moment*.* Ainsi, des citoyens, à tous les niveaux, essaient de se débrouiller, formant une vague en émergence, ce qui me remplit d’optimisme. Pourtant, la France offre des conditions très difficiles, affichant un taux de prélèvement obligatoire scandaleusement haut, à 57 %.

##### Situation de la France

Cédric DECOEUR

Denis Payre, quelle est votre vision du « champ des possibles » en France, en votre qualité de chef d’entreprise et de citoyen engagé ?

* + 1. La France : une surdouée qui s’ignore

Denis PAYRE

Je tenais à diffuser un message d’optimisme. Le mouvement Nous Citoyens est né il y a un an environ : il compte désormais 12 000 adhérents et 25 000 sympathisants. Tous partagent la conviction, contrairement à l’idée trop souvent répandue, qu’aucune mesure sérieuse et efficace de lutte contre le chômage n’a jamais été mise en œuvre en France.

La première tribune de Nous Citoyens, publiée dans *Le Monde*, s’intitulait : *« La France : une surdouée qui s’ignore ».* Notre pays dispose d’atouts considérables : la mondialisation constitue une opportunité unique de création de richesses et d’emplois. Pour l’anecdote, j’ai commencé ma vie de créateur d’entreprise avec 10 000 euros en poche, à l’âge de 27 ans, dans un petit bureau de Courbevoie. Avec mon associé, nous nous étions lancés sur le marché du logiciel, secteur dominé par les Américains. En quelques années, nous sommes parvenus à créer un leader mondial – Business Objects -, implanté dans plus de 50 pays. Aux Etats-Unis, ce groupe avait pour clients Texas Instruments, Disney, Goldman Sachs, la Nasa ou encore les universités de Harvard et de Stamford. J’ai ensuite créé Kiala, qui est devenu le centre de compétences mondial du géant américain UPS.

Les Français ont trois talents spécifiques, qu’ils ont tendance à oublier.

* Ils font montre d’une créativité exceptionnelle. A titre d’exemple, le cinéma a été inventé en France, à Lyon. Les aventures d’Hollywood et de Bollywood n’auraient jamais eu lieu sans deux ingénieurs français. Les Français ont également co-inventé l’automobile, la photographie etc. De fait, la France a une tradition d’innovation exceptionnelle.
* Ils ont une formidable capacité à appréhender la complexité. Ainsi, les ingénieurs français sont parmi les meilleurs au monde et les développeurs informatiques les plus prisés au sein de la Silicon Valley sont des Français. Pour avoir souvent participé à des réunions internationales, je peux vous affirmer que les Français étaient souvent les premiers à entrevoir des solutions, forts de leur talent pour appréhender la complexité.
* Ils ont une capacité d’engagement et de travail exceptionnelle. Pourtant, ils ont réussi à se créer, en déployant et en maintenant les 35 heures, l’image d’un pays de « cossards ». J’ai travaillé avec des personnes de toutes les nationalités ; je n’ai jamais eu à renvoyer chez eux, tard le soir, des Américains, des Hollandais, des Allemands ou des Anglais. Il m’est souvent arrivé de devoir le faire avec des Français. Si ces derniers ont un environnement motivant, ils s’engagent totalement.

De surcroît, la marque France constitue un capital extraordinaire, qui est susceptible de permettre la création de richesses considérables.

* + 1. Un environnement inadapté au monde économique

Malheureusement, la France pâtit d’un environnement, créé par l’Etat, qui n’est pas adapté. La France n’est pas devenue la 5ème puissance mondiale par hasard. Si l’Etat y a contribué par le passé, ce n’est plus le cas aujourd’hui. De plus, les sociétés qui constituent le CAC40 sont pour la plupart nées dans un garage. Elles n’ont pas été créées par l’Etat. Aujourd’hui, la France vit sur un modèle hérité de 1945. A cette époque, il fallait donner les pleins pouvoirs à l’Etat, car il fallait reconstruire le pays. Ce dernier aurait toutefois dû se désengager au fil des années, ce qu’il n’a pas fait.

En 1974, dernière année d’excédent budgétaire, la dépense publique représentait 40 % du PIB. Aujourd’hui, elle en représente 57 %, soit un essor de 340 milliards d’euros en 40 ans. D’ailleurs, la gauche et la droite se partagent la responsabilité de cette situation, la première ayant été au pouvoir durant 17 ans, la seconde durant 23 ans.

Quelles en sont les conséquences ? Premièrement, un Etat qui veut tout faire ne peut pas tout bien faire. Le gaspillage irrigue donc l’ensemble des étages administratifs. Ainsi, la France, qui accueille 12 % de la population européenne, dispose de 40 % des collectivités locales en Europe, avec 36 000 communes. Elle a construit 50 % des ronds-points d’Europe. En outre, la politique de gestion RH des collectivités et des administrations est archaïque ; elle ne pousse pas les personnes à donner le meilleur d’elles-mêmes, en liant âge et promotion. Ainsi, la motivation des jeunes s’étiole au fil du temps, puisqu’il suffit finalement d’attendre d’être « vieux » pour être promu.

Pour financer ces politiques couteuses deuxièmement, l’Etat doit lever de l’impôt. En complément d’une suradministration, la France pâtit donc d’une sur-fiscalité. Les prélèvements obligatoires y représentent 46 % du PIB, pour une moyenne européenne à 40 %, soit un écart de 120 milliards d’euros. La France est l’un des pays les plus inégalitaires en matière d’éducation, alors qu’elle est l’un des pays qui dépense le plus sur ce plan, à population d’élèves équivalente. De fait, plus de 150 000 jeunes sortent chaque année du système scolaire sans aucun diplôme.

Chaque année troisièmement, la France doit financer un déficit budgétaire de 80 à 90 milliards d’euros, pour assurer les transferts sociaux et la paie des fonctionnaires. Elle le fait par la dette, en empruntant, chaque jour, 800 millions d'euros. Ses créanciers, du jour au lendemain, pourraient exiger le remboursement des dettes souscrites. Il faudrait alors licencier des centaines de milliers de fonctionnaires, avec de l’injustice et de la brutalité. Il serait préférable, dès à présent, d’ouvrir des discussions pour voir comment réduire le nombre de fonctionnaires de 800 000 unités, sans casse, à travers le non-remplacement d’un fonctionnaire sur deux et le déploiement d’incitations au départ. Quatrièmement, la France a l’une des pires administrations du monde, se trouvant dans les 15 pays les moins bien notés sur ce plan, entre l’Angola et la Birmanie.

Au regard de l’ensemble de ces éléments, l’économie française ne fonctionne plus. Ses entreprises sont les moins rentables d’Europe, étant soumises à un environnement terriblement hostile. En parallèle, son taux de chômage, invraisemblable, ne cesse de progresser, avec 177 000 chômeurs supplémentaires chaque année depuis très longtemps.

* + 1. Quelques propositions

Aujourd’hui, il faut réinventer le fonctionnement de la vie politique. Malheureusement, les partis sont dominés par deux types de profil.

* Le premier renvoie aux hommes politiques qui font carrière. Ils commencent comme maire de Neuilly à 26 ans et n’arrivent pas à s’arrêter. A 40 ans, d’aucuns ignorent qu’il convient de déclarer, chaque année, leurs revenus, tout en dénonçant la fraude fiscale à l’Assemblée. D’autres sont élus députés européens, avant d’avouer, le lendemain, larmoyant à la télévision, avoir commis les pires turpitudes lorsqu’ils dirigeaient l’UMP. Ces personnes « vivent hors sol ». Nous Citoyens propose des solutions à ce type de problématique. Elle suggère notamment qu’il soit interdit de faire plus de quatre mandats dans une vie ou plus de trois mandats successifs.
* Le deuxième renvoie aux hauts fonctionnaires. Lorsqu’ils sont battus, ils retrouvent leur emploi, ce qui constitue un privilège considérable. Ainsi, l’Assemblée compte 55 % de fonctionnaires, alors qu’ils ne représentent que 20 % de la Société. Or ils ne connaissent pas le monde de l’entreprise, vis-à-vis duquel ils sont défiants, et ne connaissent que le fonctionnement de l’Administration. De surcroît, ils n’ont souvent que peu voyagé. Ils ne voient donc pas tout le potentiel de la France. Nous Citoyens propose, comme c’est le cas au sein de la plupart des pays d’Europe, qu’un fonctionnaire élu démissionne de l’administration.

Dans le domaine de l’éducation, Nous Citoyens est favorable à une sortie du déni, dans lequel sont enfermés tous les partis politiques. Au cours de la présidentielle de 2012, alors que la note de la France venait d’être dégradée, ils parlaient du permis du conduire ou de la viande hallal. Ils dénonçaient chacun leurs boucs émissaires ; les étrangers pour la droite, les riches pour la gauche. En cela, ils s’appropriaient les cibles traditionnelles des partis extrêmes.

De surcroît, il est anormal que les organisations syndicales gèrent les ressources humaines de l’éducation nationale. Un ancien recteur d’académie, récemment, m’indiquait qu’il ne pouvait promouvoir que 5 % des effectifs sur des critères objectifs, les autres promotions étant à la main des syndicats, les asseyant sur la seule base de l’ancienneté syndicale. Dans ces conditions, il n’est pas étonnant que la France ait un système d’éducation inefficace et couteux. Ses professeurs figurent d’ailleurs parmi les moins bien payés d’Europe, ce qui pose question.

Nous Citoyens s’est également exprimé sur la lutte contre la précarité, traitée de manière trop bureaucratique, ainsi que sur l’Europe. Aux élections européennes, elle est devenue, après 7 mois d’existence, le 9ème parti politique français.

Récemment, l’association s’est également positionnée sur le fonctionnement de l’Etat et la dépense publique. Elle propose un programme de 200 milliards d’euros d’économie, avec une refonte complète des missions de l’Etat. Il est indispensable de disposer de moins de fonctionnaires, mieux payés et plus motivés. Pour cela, il serait utile de :

* revenir aux 39 heures, payées 36 ;
* revenir sur les 8 ou 9 semaines de congés payés ;
* mieux contrôler l’absentéisme.

Chaque année, ce dernier représente 39 jours à la mairie de Montpellier. Il représente 65 jours au sein de Conseil Général du Pas-de-Calais.

Enfin, Nous Citoyens a pour objectif que 2017 ne soit pas une élection présidentielle pour rien : elle proposera un candidat ou soutiendra le parti qui fera la promotion de ses idées. Des politiques de solidarité ambitieuses doivent être menées, dans un environnement prospère, encourageant tous les entrepreneurs. La France doit arrêter d’entraver ces derniers, car elle en a besoin pour créer de la richesse. Ainsi, il convient d’arrêter les « pseudo politiques » de solidarité. Avec Anne Hidalgo qui est partie à la retraite à 51 ans ou Alain Juppé, qui l’a fait à 54 ans, comment expliquer aux organisations syndicales que l’âge de la retraite doit être repoussé à 65 ans ?

Cédric DECOEUR

Je vous remercie pour ce discours engagé.

##### Solutions innovantes dans le monde financier, bancaire et patrimonial

Cédric DECOEUR

Hugues Le Bret, comment proposer des solutions innovantes dans le monde bancaire, financier ou patrimonial ?

Hugues LE BRET

J’appuierai mon intervention en prenant l’exemple du Compte Nickel. En matière de prospective, trois mots sont majeurs : brèche, dislocation et proximité.

La création des comptes Nickel, qui introduisent le temps réel dans le monde bancaire, a été possible grâce :

* aux récentes évolutions technologiques ;
* à l’évolution de la régulation (création des statuts d’établissement de paiement par exemple) ;
* à l’évolution des systèmes de distribution ;
* à l’évolution de la société.
  + 1. Focus sur la banque en France

En France, le revenu médian est légèrement inférieur à 1 800 euros. 45 % des Français gagnent aujourd’hui moins de 1 600 euros nets. De surcroît, 8,5 millions de Français vivent sous le seuil de la pauvreté (970 euros), soit 13,5 % de la population. Or les plus pauvres s’appauvrissent toujours plus.

Selon une étude menée par Panorama Banque auprès de 16 000 Français, le coût moyen de la banque, à 192 euros, me semble aujourd’hui modéré, pour une prestation de qualité. Néanmoins, les premiers déciles de la population paient ce service plus cher que les autres, souffrant des agios, des pénalités, des lettres de relance, des refus de prélèvement. Pour rappel, le législateur a plafonné les pénalités à 8 euros par incident (80 euros par mois) : aussi les banques ont-elles mis en place des lettres de relance à 13 euros. Ainsi, pour les 3 ou 4 premiers déciles de la population, le coût de la banque est de 400 ou 500 euros par an. A l’inverse, il est, pour les Français les plus aisés, extrêmement faible, voire nul.

* + 1. Focus sur le compte Nickel

Qu’est-ce que le compte Nickel ? Il s’agit d’un compte qu’il est possible d’ouvrir en cinq minutes chez un buraliste. Il suffit de se rendre chez ce dernier, qui remet alors une boite contenant une Mastercard internationale inactive. Le client, une fois qu’il a acquis son coffret, scanne ses papiers sur la borne installée. Il signe ensuite les conditions générales de vente. Sur cette base, la constitution d’un dossier ne prend que cinq minutes.

Le compte Nickel n’est pas un établissement de crédit et ne vend pas d’épargne. Elle n’a donc pas à avoir d’informations sur les revenus et dépenses de ses clients. Elle n’est pas non plus « MIFID ». Lorsqu’il a vérifié physiquement l’identité du client, le commerçant appose sa signature et édite deux RIB. La Mastercard est alors activée et le code associé envoyé au client par texto.

L’aventure Nickel a débuté le 11 février, après trois années de projet et un dossier de 4 800 pages déposé auprès de l’ACPR. A la fin du mois de septembre, elle aura plus de 40 000 clients. Initialement, elle ciblait les 2,5 millions de citoyens interdits bancaires. Aujourd’hui, 10 % de ses clients sont des cadres. 20 % sont des artisans et 20 % des chômeurs. En pratique, personne n’est exclu du dispositif, puisqu’il est impossible de dépenser plus que ce qui est présent sur le compte.

Nickel compte également beaucoup de voyageurs parmi ses clients, puisqu’elle ne fait pas payer de frais à l’international. 30 % des paiements par carte de ses clients sont des paiements par Internet. En février 2014, elle devrait avoir 100 000 clients, conformément à ses objectifs.

* + 1. Evolution des métiers

Nickel offre une prestation de tenue de compte et de fourniture de moyens de paiement. Plus fondamentalement, le métier de la banque de détail recouvre trois volets :

* la tenue de compte et la mise à disposition de moyens de paiements ;
* le crédit ;
* le placement.

Le métier de base des banques n’est aujourd’hui plus bancaire, mais technologique. Les banques, d’ailleurs, invitent désormais leurs clients à faire leurs opérations sans valeur ajoutée en ligne.

Néanmoins, qui détient les meilleures technologies aujourd’hui ? Sont-ce les banques, qui disposent d’outils datant des années 70 et qui fonctionnent en mode batch durant la nuit ? Sont-ce Google ou vos fournisseurs de téléphonie, qui savent tous, pour peu que vous ayez échangé des mails ou passé des appels, où vous êtes en ce moment ? La réponse est évidente.

Ainsi, les banques affichent, en matière de temps réel, un retard considérable. Cela fait le lien avec la notion de « brèche » que j’évoquais précédemment : de nombreux établissements se créent, offrant des prestations, sur l’ensemble des maillons de la chaine de valeur, bien supérieures à celles proposées par les banques. L’Admin Club, aux Etats-Unis, rencontre un franc succès, avec sa prestation de crédit *peer to peer*.

Qu’est-ce que la brèche dite du « big data » ? Prenons l’exemple des dossiers de crédit à la consommation : par le passé, les scores Cetelem étaient meilleurs que ceux des banques. Avec le « big data » s’ouvre à présent une brèche : des métiers dits de « big data » se développent et « font des scores de crédit à la consommation ».

En France, la communication financière des banques montre que 8,5 produits sont en moyenne associés à chaque compte, contre 1,2 aux Etats-Unis. Aux Etats-Unis, les clients se tournent vers différents spécialistes, en fonction de leurs besoins. Cela marque une tendance de fond qui devrait se développer en France. Ce contexte favorise l’émergence de nouveaux entrants.

*Quid* des applications du futur ? A mon sens, il y aura une brique de régulation extrêmement forte, notamment pour ce qui concerne les données ayant une valeur ajoutée bancaire forte. En parallèle, au regard de la faiblesse des taux et de la période de déflation qui se profile, le besoin de conseil va se renforcer, concernant les allocations personnalisées d’actifs.

Une brèche s’est donc créée : les nouveaux modèles sont en train de rencontrer un succès considérable partout dans le monde. Enfin, il y a dislocation : c’est en effet un algorithme qui va « fixer le score » des clients, et plus les données traditionnelles. Il y a là un énorme sujet d’analyse de la data.

Face à toutes ces évolutions abstraites et technologiques, va émerger un énorme besoin de proximité, d’échange et de conseil. Les chaines de valeur et les différentes briques vont se disloquer et des acteurs vont se concentrer sur des éléments précis de la chaine de valeur, apportant des performances toujours meilleures, par le truchement de l’innovation et des nouvelles technologies.

##### Débats à la tribune

Cédric DECOEUR

Je vous remercie pour ces deux exposés. Denis Payre, vous nous avez donné des pistes sociétales. Comment la France peut-elle retrouver le souffle initial ? Comment donner envie aux citoyens, aux épargnants et aux professionnels ? Comment les inciter à ne pas baisser les bras ?

Denis PAYRE

Je suis convaincu qu’une culture se façonne, notamment à l’aide de gestes symboliques. A ce titre, pourquoi ne pas créer une Légion d’honneur réservée aux entrepreneurs par exemple ?

Il convient également de déployer des mesures techniques, faisant de l’entreprenariat une priorité. Jusqu’à peu, la mesure Madelin incitait les particuliers à investir dans les PME innovantes : malheureusement, elle a récemment été plafonnée à 10 000 euros. Dans le même temps, les Anglais sont soumis à un mécanisme (EIS), dont le plafond vient d’être porté de 500 000 à 1 million de livres, avec :

* une possibilité de déduction de 33 % des sommes investies ;
* une absence de fiscalité, tant à l’entrée qu’à la sortie.

En effet, le trésor britannique s’est rendu compte qu’il s’y retrouvait très rapidement. L’argent ainsi « perdu » lui revient, sous neuf mois, sous la forme de contribution, puisque les PME recyclent leurs fonds dans l’économie, effectuent des achats qui génèrent de la TVA et recrutent des collaborateurs, qui s’acquittent de charges sociales.

Ce type de dispositif, vertueux, suppose une bonne compréhension des mécanismes économiques.

Cédric DECOEUR

*Quid* des clients dé-bancarisés ? « L’iceberg bancaire » est-il prêt à vous laisser faire ?

Hugues LE BRET

Le régulateur nous laisse agir et nombre de clients nous rejoignent. Sur cette base, l’opinion de « l’iceberg bancaire » n’a que peu d’importance. En pratique, les moins favorisés sont plus autonomes que les autres, ayant l’habitude de se débrouiller par eux-mêmes.

A mon sens par ailleurs, les conseillers en gestion de patrimoine n’accompagnent pas suffisamment l’entreprenariat individuel. Nos investisseurs sont uniquement des personnes physiques. Ils nous ont permis de lever 17 millions d'euros. Aujourd’hui, ils se félicitent d’avoir investi dans une entité incarnée.

Les placements courts rapportent de moins en moins d’argent. Vous devez proposer à vos clients de se rapprocher, pour une fraction de leurs actifs, des micro-industries locales. Vous avez un rôle important à jouer, dans le développement de ces dernières, à condition d’accepter de jouer un rôle d’intermédiaire.

Cédric DECOEUR

Comment vous positionnez-vous face au bitcoin et aux géants, comme Apple, Google et Facebook, qui regardent le marché des moyens de paiement avec un appétit féroce ? Ne redoutez-vous pas leur puissance ?

Hugues LE BRET

Les concernant, les clients ne sont pas mis au cœur de la valeur. Ainsi, le bitcoin est une plateforme très sécurisée qui fonctionne extrêmement bien. Il n’est pas régulé et est extrêmement volatile. A titre d’illustration, l’introduction en bourse d’Ali Baba a fait s’effondrer le cours du bitcoin. Or l’avantage de ce dernier est qu’il permet d’acheter en devises, avec un taux de change de 0,6 %. De plus, le bitcoin est utile, à condition de bien choisir la plateforme d’accès associée et de bien sélectionner le tiers de confiance.

Le wallet, pour sa part, permet d’acheter des produits en ligne. Il exige toutefois de disposer d’un compte bancaire. Pour sa part, le paiement mobile, pour l’heure, est un épiphénomène, qui ne correspond pas à un usage.

A date, aucun acteur ne propose la même chose que Nickel, qui offre une alternative au système bancaire, concernant la prestation de tenue de compte et la fourniture d’un moyen de paiement.

Cédric DECOEUR

Les géants évoqués, souvent étrangers, mettent-ils en péril la perspective d’un redressement de la France ? Le fait de pouvoir crypter des transactions échappant au fisc constitue-t-il un danger ?

Denis PAYRE

Commencent à émerger des technologies qui défient les Etats. Les Etats-Unis ont également une puissance de feu qui défie l’Europe, comme l’a récemment démontré l’affaire Snowden. Les pays européens doivent s’unir, pour résister à la puissance technologique américaine. Ainsi, le budget du renseignement américain s’établit à 45 milliards d’euros, quand le budget de l’ensemble de la défense française apparaît à 32 milliards d’euros.

Pour l’anecdote, je me suis battu contre des géants durant toute ma vie, en concurrençant Oracle au départ. Ils ne m’ont jamais fait peur. Au contraire, ils m’ont toujours stimulé. Il est d’ailleurs assez aisé de les défier, à condition de faire preuve d’agilité et de créativité.

##### Débats avec la salle

Mathieu BONNET

Quelle est la part de l’économie numérique dans le PIB français ?

Denis PAYRE

Elle est en croissance exponentielle. A mon sens, la France dispose des atouts qui peuvent lui permettre de surfer sur cette vague. A titre personnel, j’ai eu l’occasion de profiter de deux vagues constitutives de la révolution numérique, à savoir les logiciels d’entreprises et le e-commerce.

De nombreux métiers sont en train de se réinventer. Citons par exemple les métiers de la distribution, dont les acteurs sont dans l’obligation de se transformer. Le fait de disposer d’une boutique physique est désormais souvent difficile à justifier. Il convient donc de coupler distribution en ligne et présence physique, ce qui est complexe.

De la même manière, le monde bancaire est aujourd’hui challengé de manière inédite par la révolution numérique. Il en va de même de la presse écrite, qui a connu une révolution majeure.

Malheureusement enfin, la plupart des acteurs de l’industrie numérique sont aujourd’hui étrangers, et plus particulièrement américains. La France a en partie raté le train, à la différence de ce qu’elle avait su faire lors des précédentes révolutions industrielles.

Cédric DECOEUR

Pour prendre une part dans l’économie numérique, les acteurs vont-ils devoir « s’autogérer » ?

Hugues LE BRET

Le commerce électronique est aujourd’hui à l’origine de 10 % des paiements par carte. Les budgets de R&D des grandes sociétés, les coûts informatiques des grands groupes ou le poids des dépenses de téléphonie et des abonnements internet des ménages démontrent que l’économie numérique est partout ; elle est une composante de l’économie en tant que telle.

Pour l’anecdote enfin, l’économie est aujourd’hui totalement numérique, sauf dans l’administration. Pour refaire le passeport de ma fille, j’ai complété un formulaire en ligne. Malheureusement, ce dernier ne pouvait pas être transmis par informatique, devant être imprimé.

Denis PAYRE

Cela étant, la collecte des impôts est numérisée et fonctionne très bien.

De la salle

Comment pourrions-nous moderniser notre métier ?

Hugues LE BRET

Il est essentiel de le réinventer, en dépit de nos conservatismes. Je me suis occupé des activités Internet, de l’Innovation et de la Communication de la Société Générale durant 10 ans. Je me demande pourquoi je n’avais alors pas eu l’idée du compte Nickel. C’est Ryad Boulanouar, dont la famille est arrivée d’Algérie il y a des années, qui a connu la pauvreté et qui a su être major de l’INSA, qui l’a eue. J’ai d’ailleurs commis, sur le sujet, un ouvrage, intitulé *No Bank.*

Nous sommes tous conservateurs. Lorsque nous sommes dans une situation de rente, nous ne nous posons pas les questions fondamentales. Or nous devons réfléchir sur le couple technologie / proximité.

Vous devez vous équiper des nouvelles technologies, créer des clubs deals, vous impliquer dans le tissu local et essayer de voir ce qu’il est possible de créer. Vous devez investir davantage dans les technologies de l’information et apporter des idées d’investissements locaux à vos clients.

Denis PAYRE

Je ne connais pas très bien votre métier. En revanche, je connais celui d’agent immobilier, qui est aujourd’hui bouleversé par la révolution numérique. Par le passé, l’essentiel était de disposer d’une agence ayant pignon sur rue. Les acheteurs, aujourd’hui, se tournent vers Internet. Un agent a donc désormais surtout besoin d’être bien présent sur des sites comme Se Loger par exemple.

Olivier CAGNON

Hugues Le Bret, envisagez-vous la commercialisation du compte Nickel en dehors du réseau des buralistes, à savoir chez les CGPI par exemple ? Que gagne un buraliste à commercialiser votre compte ?

Hugues LE BRET

Lorsqu’un client paie 20 euros, le buraliste en gagne trois. Ce dernier gagne également un euro par an et par carte active. Notre grille tarifaire est la suivante :

* paiement en ligne uniquement : 20 euros par an ;
* retrait aux distributeurs : un euro ;
* retrait chez un buraliste : 50 centimes (avec reversement de 25 centimes au buraliste).

Un buraliste ouvrant un compte par jour percevrait une rente mensuelle de 500 euros environ. Pour information, l’Indre-et-Loire compte 350 buralistes. Ils gagnent 6 centimes sur un loto et 30 centimes sur un paquet de cigarettes.

Par ailleurs, le choix a été fait de donner l’exclusivité aux buralistes, car ils sont proches du terrain et car ils ont le sens du service. Entrepreneurs engagés, ils ont autant besoin de nous que nous d’eux. D’ailleurs, la Fédération des Buralistes détient 5 % du capital de Nickel.

Enfin, de nouveaux services vont être développés à travers les bornes Nickel (documents Cerfa pour des véhicules d’occasion, abonnements divers). Les buralistes vont devenir des prestataires de service de proximité. Ce sont des gens formidables, qui travaillent énormément.

Jean-Jacques LEGENDRE

Vous avez indiqué que la France avait raté le train de la révolution numérique et qu’elle était, sur ce plan, en retard par rapport aux pays anglo-saxons. Ne pensez-vous pas qu’il y a plus de conservateurs en France qu’ailleurs, y compris dans la sphère financière ? Ne pensez-vous pas que les financiers doivent se réinventer ? Enfin, la BPI remplit-elle son rôle ?

Hugues LE BRET

La BPI remplit le rôle qui lui a été donné. Néanmoins, elle ne participe pas au financement de l’économie de demain. Elle ne propose aucune aide aux entreprises qui ne génèrent pas de chiffre d'affaires.

En France, le poids du capital-risque est 5 fois inférieur à ce qu’il est aux Etats-Unis. Le poids du seed-capital, qui s’entend de l’argent mobilisable avant génération de chiffre d'affaires, est 300 fois inférieur à ce qu’il est aux Etats-Unis.

Pour créer Nickel, notre principale difficulté a été de réunir des fonds. Nous avons, à quatre, investi 4 millions d'euros environ. L’ACPR, avant de nous délivrer son agrément, nous a demandé de trouver 6 millions d'euros supplémentaires. Aussi sommes-nous allés à la rencontre de la BPI, des banques et de l’ensemble des fonds d’investissement. Il nous était invariablement répondu qu’il nous fallait dégager du chiffre d'affaires et avoir un agrément avant d’obtenir de l’aide. De fait, nous avons finalement pu recourir au crowdfunding, en identifiant des entrepreneurs ayant décidé de placer une part de leurs actifs dans des start-ups.

Denis PAYRE

Culturellement, les Français et les Européens, financiers ou clients, sont plus conservateurs que les Américains. Ces derniers ont en effet une capacité remarquable à s’enthousiasmer et à prendre plus de risques.

Cela étant, la principale difficulté vient du fait que l’environnement français décourage aujourd’hui la prise de risques. Il n’y a pratiquement pas de « seed » en France : les personnes qui pourraient être business-angels offensifs y sont peu incitées. Lorsqu’elles détiennent du patrimoine, elles sont même incitées à quitter le pays.

L’ISF est un problème majeur de notre pays. En effet, une personne qui détient du patrimoine est « en rendement décroissant ». Elle doit générer 9 % de rendement annuel pour être à l’équilibre. Qui est assez fou pour rester en France dans ces conditions ? Quasiment personne, à part votre serviteur. Pour ces raisons, il n’y a pas d’argent pour investir dans les sociétés qui démarrent.

Cédric DECOEUR

Je vous remercie pour votre participation. Je vous souhaite une bonne journée et une bonne convention.